



CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu
du 12 avril 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 avril 2021 à 19h30
Date de convocation : 02 avril 2021

Présents :

M. PATRIGEON Philippe, M. LAURENT Michel, Mme PILLET Michelle, M. Maurice BLIN, Mme PAILLET Sandrine, M. LABRUNE Emmanuel, M. PROTON Philippe, M. BARBIER Loïc, Mme PETOLON Lucie, M. CRUCHON Philippe, Mme LAURENT Patricia

Secrétaire de séance : M. CRUCHON Philippe

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 21h00

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 29 mars 2021

DOSSIER 1 : TRAVAUX COMMERCE – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide de déposer, en plus de la demande faite auprès du Département, trois autres demandes de subventions :

- Une au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour un montant de 147 096.07 €
- Une au titre du Contrat Régional de Solidarité Territorial « Isolation des Bâtiments Publics » pour un montant de 45 500.00 €
- Une au titre du Contrat Régional de Solidarité Territorial « Soutien des commerces de Proximité » pour un montant de 94 300.00 €

DOSSIER 2 : COMMUNE – BILAN 2020, VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ET BUDGET 2021

✚ Compte administratif 2020

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	326 722.17 €	360 532.93 €
Investissement	86 486.00 €	383 817.82 €
Reste à réaliser (investissement)	338 797.02 €	41 240.00 €

✚ Compte de gestion 2020

Lecture du compte de gestion dressé par la trésorerie

✚ Affectation du résultat 2020

	Recettes réelles	Dépenses réelles	
Section de fonctionnement			
Report N-1			202 091,37 €
Résultat de l'exercice	360 532,93 €	326 722,17 €	33 810,76 €
Résultat à affecter			235 902,13 €
Section d'investissement			
Report N-1			- 42 259,02 €
Résultat de l'exercice	383 817,82 €	86 486,00 €	297 331,82 €
Résultat à affecter			255 072,80 €
Dépenses engagées non mandatées			338 797,02 €
Recettes à recevoir			41 240,00 €
Besoin de financement total			42 484,22 €
Couverture en besoin de financement c /1068			42 484,22 €
Affectation complémentaire en réserve c/1068			- €
Affectation du solde de l'excédent reporté			193 417,91 €

✚ Taux d'imposition 2021

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021.
Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de la Taxe foncière sur les propriétés bâties sera reversée aux communes

✚ Taux de provision pour créances douteuses

Au vu de la réglementation, il est nécessaire de déterminer le taux de dépréciation qui sera appliqué à compter de 2021 sur les créances douteuses.

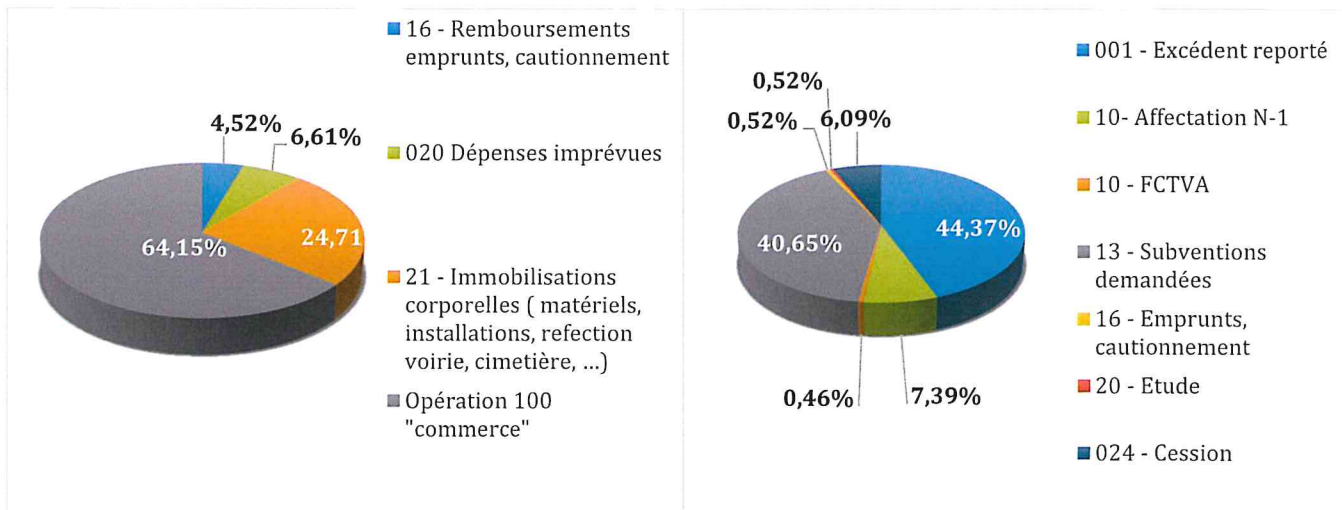
Le conseil municipal décide d'appliquer le taux suivant :

- Année N : 0 %
- Année n-1 : 5 %
- Année N-2 : 30 %
- Année N-3 : 60 %

✚ Budget 2021

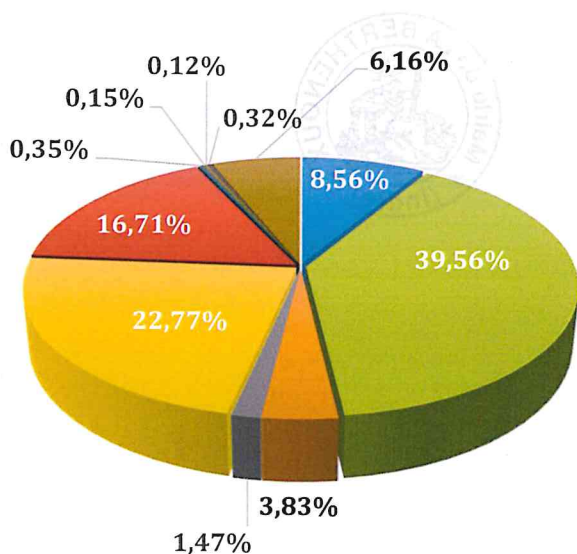
○ Investissement :

- Dépenses : 574 875.51 €
- Recettes : 574 875.51 €

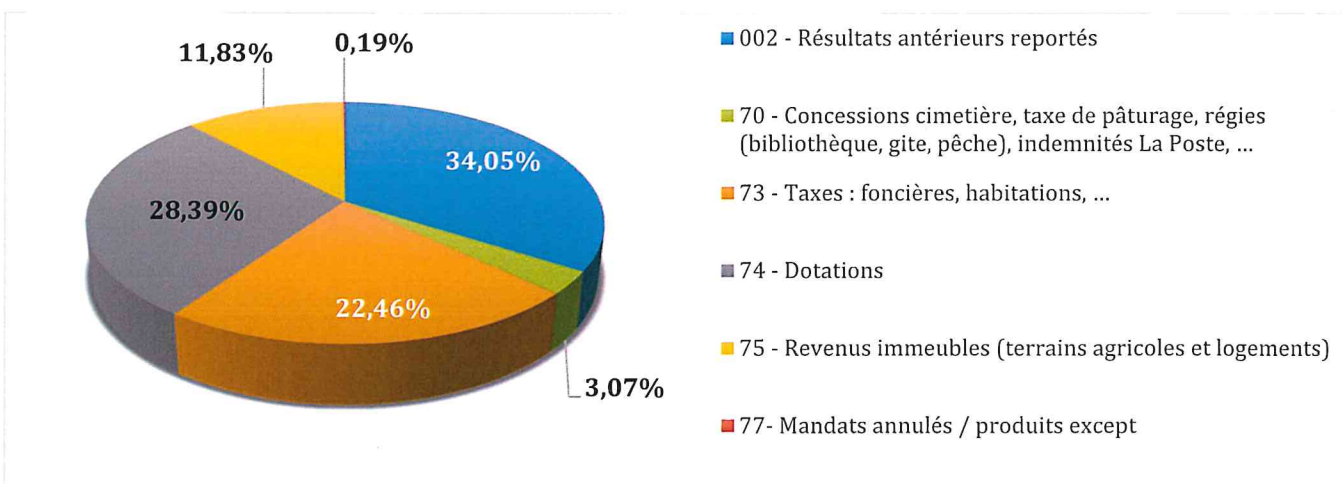


○ **Fonctionnement :**

- Dépenses : 17 620.32 €
- Recettes : 17 620.32 €



- 60 - Achats: eau, électricité, fournitures (produits d'entretien, administratives, voirie, petits matériels, livres, ...)
- 61 - Entretien et réparations, locations matériels, assurances, ...
- 62 - Indemnités comptable et régisseurs, timbres et téléphone, frais pour les cérémonies, annonces journaux, ...
- 63 - Impôts locaux
- 64 - Frais liés au personnel: paies, urssaf, cdg, cnfpt, assedic ...
- 65 - Indemnités élus, cotisations (sdis, sdei, rpi, sivu, ami, ...), subventions associations et CCAS
- 66 - Intérêts réglés à l'échéance
- 67 - Titres annulés
- 68 - Dotation dépréciations
- 73 - Dégrèvement taxes
- 022 - Dépenses imprévues



QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Syndicat des eaux de l'IGNERAIE : lecture du rapport annuel.
- ✚ Commerce : travaux de réhabilitation : des retards sont constatés au niveau du gros-œuvre impactant les lots suivants.
- ✚ Sentiers de randonnée : présentation des deux projets de sentiers de randonnée réalisés par le service tourisme de la Communauté de Communes

Le Maire,
Philippe PATRIGEON

